

# Côte d'Hymes : les Verts dénoncent le projet routier

Les écologistes préconisent une solution moins onéreuse qui ne défigurerait pas le paysage.

■ **Quelques jours après** l'inauguration en grande pompe du chantier d'aménagement d'un créneau de dépassement sur la côte d'Hymes, Europe Écologie les Verts (EELV) par la voix de Jean-Louis Calmettes, monte au créneau pour dénoncer notamment « une gabegie financière et une menace sur l'environnement agricole et naturel ». Les Verts, sans être fondamentalement opposés à un créneau de dépassement sur ce secteur, estiment en revanche qu'il aurait été beaucoup plus judicieux de le créer sur le tracé de l'actuelle route sans empiéter sur des terres agricoles. « D'autant plus, souligne Jean-Louis Calmettes, qu'à la suite des divers aménagements de ce tronçon de la RD840, le Département a gardé de nombreuses emprises qui sont actuellement de véritables dépotoirs. » En procédant ainsi, le coût des travaux - estimé à 6 M€ - aurait été divisé par trois ou quatre, estiment les Verts. « C'est un paramètre important dans la période difficile que vivent les collectivités et l'État qui se doivent donc de montrer l'exemple », précise l' élu decazevillois. Il ajoute : « Tant que rien n'est définitif, il n'y aurait d'ailleurs aucune honte à revenir sur ce projet et à réétudier cette option. On ferait d'une pierre deux coups : aménager ce créneau de dépassement à moindre coût et avec un impact modéré sur l'environnement, no-



La future route devrait passer au beau milieu de ce champ.

tamment sur la circulation des eaux de surface et sur l'artificialisation de l'espace agricole. » Par ailleurs, ce projet a également posé localement un problème d'indemnisation des agriculteurs touchés par les travaux. Car si des solutions ont été trouvées pour 28 d'entre eux, deux s'estiment fortement lésés (lire nos précédentes éditions).

## Arrêt de l'urbanisation

José Bové est d'ailleurs intervenu sur ce sujet auprès du Conseil général. Europe Écologie Les Verts a fait de même auprès du ministère de l'Écologie pour qu'une solution amiable soit trouvée. Mais à ce jour, selon

Jean-Louis Calmettes, les autorités et collectivités responsables semblent camper sur leurs positions. « Mais il n'est pas trop tard et une solution peut encore être trouvée », précise l' élu qui regrette également « la discrétion des instances agricoles, chambre d'agriculture et syndicats, qui interviennent pourtant régulièrement pour dénoncer la consommation de foncier agricole au profit d'autres usages ». Et Jean-Louis Calmettes de prévenir : « Nous serons très attentifs à l'évolution de l'urbanisation sur le secteur de la côte d'Hymes. Car l'artificialisation des sols aurait des conséquences importantes pour la basse vallée

du Riou Mort, lors d'épisodes pluvieux violents. » En effet, cette zone qui sera déjà impactée par la future voie, est située en grande partie sur des sols qui font office d'éponge en amont de Firmi en retenant les eaux de ruissellement. « Si une urbanisation y était réalisée, les eaux de ruissellement s'écoulant de tout le secteur de la Côte d'Hymes débouleront rapidement dans la vallée du Riou Mort (via notamment le Riou Vernhe) car les sols ne joueront plus leur rôle en ralentissant l'écoulement de l'eau. Par conséquent, les risques d'inondations brutales seraient grands », prévient-il. Et les Verts de préconiser l'arrêt de tout projet d'urbanisation sur ce secteur, comme plus généralement sur toute zone agricole ; et y favoriser au contraire le maintien et l'installation d'agriculteurs et le développement de l'agrotourisme. « Les solutions pour créer des zones d'activité résident maintenant dans la réhabilitation des friches industrielles, dans la densification et la restructuration des zones d'activité existantes et éventuellement dans le changement éventuel de la destination des sols de certaines activités existantes », conclut l' élu vert qui promet que les militants et élus locaux et régionaux EELV resteront vigilants.

Pour en savoir plus : <http://ljalcalmettesblogspirit.com>